

Outre-Sarine, le prix du livre rend tout le monde nerveux

Les imprécisions concernant la vente électronique font le bonheur des opposants. En Suisse alémanique, un accord interprofessionnel a existé jusqu'en 2007

Anne Fournier, Zurich

Heidi trône aux premières loges sur la porte de Calligramme, adresse du Niederdorf réputée pour les choix de lecture de sa responsable. Dans grand nombre de librairies zurichoises, le soutien à la mascotte de la loi sur le prix du livre s'affiche en bonne et due forme. Malgré le sourire de l'héroïne de Johanna Spyri, ses défenseurs subissent pourtant de fortes pressions en Suisse alémanique. Johann Schneider-Amman y est pour beaucoup.

Il y a trois semaines, la conférence de presse du ministre de l'Economie, officiellement favorable à la loi, a paradoxalement renforcé la nervosité du côté des libraires. Selon les services du conseiller fédéral, le commerce électronique transfrontalier échapperait à la nouvelle loi (lire LT 26.01). Les articles se succèdent, notamment dans la Neue Zürcher Zeitung, opposée à ce texte, pour montrer son inadéquation avec les pratiques de consommation actuelles. Dani Landolf, directeur de l'Association des libraires et éditeurs alémaniques (SBVV), est en colère: «L'attitude de Johann Schneider-Amman et du Seco est regrettable. Ils défendent officiellement la loi mais en aparté soulignent un aspect qu'ils disent manquant. Or, c'est faux. La majorité du parlement a choisi de biffer l'article qui voulait exclure le marché électronique transfrontalier.»

Depuis, c'est la guerre, à coup de lectures divergentes faites par divers hommes de loi. Certaines grandes maisons, à l'image d'Orell Füssli, ont déjà investi en Allemagne dans une vente online qui fournit directement ses clients suisses. Car le système des diffuseurs entre éditeurs et libraires est moins exclusif côté germanophone qu'en Suisse romande. Les points de vente alémaniques peuvent s'approvisionner directement auprès des éditeurs d'où des écarts inférieurs de tarifs.

De ce fait, la campagne a redoublé dans une région où le souvenir d'un prix unique est très vif. Le Sammelrevers a prévalu de 1993 à 2007. Cet accord interprofessionnel, voulu par la branche et non par une loi, contraignait les libraires à respecter le prix indiqué. En 2005, la Commission de la concurrence l'a qualifié d'illicite. «Depuis cette décision, nous avons enregistré une baisse globale de 11% du chiffre d'affaires», relève Dani Landolf. La disparition des points de vente se serait accélérée avec quelque 12 à 13 fermetures annuelles (sur un total de 500 adresses, papeteries comprises).

Le livre traverse en effet aussi une période de crise en Suisse alémanique. Dans l'ensemble, les tarifs ont baissé, mais l'abolition du prix unique n'est pas seule responsable, insiste Orell Füssli. Le groupe propriétaire de 14 magasins en a fermé quatre l'an dernier. Il juge prépondérantes les répercussions de la faiblesse de l'euro. Avec un chiffre d'affaires d'environ 120 millions de francs, il reste «neutre» face à la question débattue. «Le passage au numérique et la vente sur Internet conditionnent aujourd'hui fortement le marché», se contente de relever Andras Nemeth, membre de la direction.

Illustre maison d'édition, Diogenes dénonce pour sa part un vœu d'embrouiller les citoyens avec la polémique autour de la vente en ligne. Depuis 2007, l'éditeur réputé pour son flair littéraire conserve un niveau de vente stable avec 150 nouvelles publications par année. Il observe un transfert des commandes. Ce qui auparavant était

destiné à de petites librairies se dirige vers Ex Libris, filiale de Migros, attirée par les best-sellers. «Or Donna Leon et Martin Suter ont aussi dû débiter en inconnus», rappelle le directeur Stefan Fritsch, agacé. «Qu'on cesse de dire que l'accord sur les livres influence les prix. C'est faux. Il régularise la concurrence. Il ne faut pas confondre avec les cours du change. Lui touche aussi les tarifs des hôteliers.»

Pour les défenseurs du «oui», la bataille s'annonce quoi qu'il en soit difficile. «L'idée d'une régulation dérange davantage qu'en Suisse romande», rappelle Dani Landolf. Même le cercle des libraires n'est pas unanime. Les sceptiques, qui refusent d'être cités, trouvent cette loi inadaptée, voire «inapplicable». Déjà à l'époque du Sammelrevers, beaucoup d'acteurs ignoraient les consignes car le contrôle est difficile, note l'un d'eux. Engagé dans la campagne des opposants, le Bâlois Philip Karger, ancien directeur de la librairie scientifique Karger Libri, aspire à «jouer avec les prix». Quitte à nuire à une littérature plus exigeante? «A ce niveau, je préfère un encouragement direct auprès des auteurs.»

Certains de ces auteurs ont espéré, avec cette votation, un débat sur la politique culturelle. Pour l'heure, les questions économiques et juridiques dominent. Mais que gagne réellement un écrivain? interrogeait récemment Milena Moser dans une chronique. «Sommes-nous vraiment des arnaqueurs?» La rédactrice de L'île des femmes de ménage, best-seller lors de sa sortie, récupère dans son porte-monnaie 10% des ventes. Elle conclut: «Lorsque je terminais mon apprentissage de libraire, une tasse de café coûtait 1 fr. 60 à Zurich. Aujourd'hui 5 fr. 30. Un livre d'Ingeborg Bachmann me revenait à 17 fr. 80, aujourd'hui 15 fr. 90. Le café avalé autrefois à la pause ne me tient plus éveillée; le livre oui.»

«Les conséquences des biens à protéger sont des prix chers»

Propos recueillis par A. Fo.

> Martin Schlaepfer, responsable du lobby Migros, est à ce titre l'un des grands opposants à la nouvelle loi

Martin Schlaepfer a le verbe haut quand on l'interroge sur la campagne de Migros et de sa filiale Ex Libris. Cette dernière dispose de 113 points de vente en Suisse alémanique et réalise 0,5% du chiffre d'affaires du groupe.

Le Temps: Pourquoi Migros s'est-elle engagée dans cette bataille? Ex Libris n'appartient pas à ses marchés principaux?

Martin Schlaepfer: Nous avons longtemps réfléchi avant. Le livre n'est en effet pas un produit-clé. Mais nous retrouvons là notre combat contre le tourisme d'achat. En Suisse, certaines lois conduisent à des prix trop élevés. On le voit avec la viande. Nous ne voulons pas soutenir un cartel du livre. Notre principal cheval de bataille est la vente sur le Net telle qu'on la vit en Suisse alémanique. Car le livre représente un produit d'importation aisé à transporter. Nous avons besoin d'une politique assurant des différences de prix moindres avec l'étranger.

– Si l'on vous suit, viande ou livre, même combat...

– Nous avons conscience que les biens culturels sont particuliers mais le marché fonctionne de la même manière. Nous entendons constamment les mêmes revendications. Tous aspirent à disposer de biens soi-disant à protéger: les paysans, les droguistes comme les libraires. Jusqu'où va-t-on? Les conséquences de ces exceptions sont des prix plus chers.

- Cette attitude surprend de la part d'une maison fière de son Pour-cent culturel et de ses engagements dans le domaine artistique.
- Gottfried Duttweiler a toujours lutté contre les cartels. Il le ferait encore. Nous n'avons jamais voulu rivaliser avec l'offre d'une librairie. Nous misons avant tout sur les best-sellers, mais cela ne change pas notre problème. Nous soutenons la culture à la base. Nous encourageons la lecture et cet engagement mériterait davantage de soutiens. Même avec son Pour-cent culturel, Migros défend la concurrence.
- Combien avez-vous investi dans cette campagne?
- Dans l'ensemble, les opposants à la loi disposent d'un budget de 700 000 francs. Il est inférieur à celui des partisans.

Metadaten	
AN	JM20120209000116652
AU	Anne Fournier, Zurich
BK	fus
CR	Le Temps
DA	2012-02-09
LA	FR
NZ	8051
SC	smd; swissdox; archiv
SO	TPS
SO_TXT	Le Temps
TS	2012-02-09T00:15:52
TSD	2012-02-09
VT	x
Manuelle Erschliessungen: PRIV_RINGIER	
ER_Romand	<i>Aspect:</i> Interview; <i>Quality:</i> article sélectionné;
Annotation (Epoche Recomind)	
CO	id_3033; id_6106
GG	CH; KAN_DS; Europa
KG	Medien; Printmedien_Presse_Buch